

Mairie de Saint-Agnant près Crocq

Compte rendu
du Conseil Municipal du 17 mars 2017

Ordre du jour selon convocation du 08 mars 2017 :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du compte rendu de la séance du 18 janvier dernier
- Préparation du budget 2017
- Conséquences de l'arrêt maladie de Jean CHAUSSAT, employé communal
- Assainissement centre bourg : compte rendu réunion SIAPA /SOCAMA/ SDEC/ Mairie
- Révision 2017 des loyers communaux
- Proposition de modification du cadastre à Péalouse sur partie domaine public suite à bornage contradictoire sur propriété Mme SAUTY, à sa demande
- Révision du prix des concessions cimetièrre
- Situation du « Multi »
- Réflexion sur la réhabilitation pour partie des locaux de la mairie
- Proposition d'admission en non-valeur de loyers communaux suite à décision sur dossier de surendettement d'un locataire.
- Chemins traversant la commune : entretien et balisage des portions classées GR au plan départemental.
- Situation suite aux décisions de la DASEN relatives à la carte scolaire : proposition d'une motion en faveur du maintien des classes et postes dans les écoles primaires - de proximité notamment
- Communication sur le GSF (groupement syndical forestier)
- Questions à l'initiative des participants

Présents : BERGER Denise, BOURGNINAUD Fatima, CHAUSSAT Jean-Christophe, CHAUSSAT Vincent, DUBET Jacques, MASSACRIER Christian, PEYRAUD Jean-Michel, VERNY Laurent, WELZER Jean-Paul

En sa qualité de secrétaire de mairie : Catherine AUBIER

Le Maire ouvre la séance à 20h00

- **Secrétaire de séance :** Jean-Michel PEYRAUD
- **Approbation à l'unanimité du procès-verbal** du 18 janvier 2017.
- **Préparation du budget 2017**

Le compte administratif 2016 ainsi que le budget primitif de 2017 doivent être approuvés et votés, en principe, avant le 15 avril 2017. Toutefois, à ce jour, toutes les informations nécessaires n'étant pas connues, il est possible que nous soyons amenés à reporter au 30 avril au plus tard la séance du conseil consacrée au budget, comme le prévoit les textes.

Dans un cadre de l'élaboration du budget, le conseil a arrêté la nature des dépenses d'investissement à engager courant 2017, étant précisé que cette liste n'est pas exhaustive et est donc sujet à variation :

- achat de 2 parcelles jouxtant la mairie afin d'avoir un emplacement dans le but de construire à l'avenir un local unique pour stocker le matériel et matériaux
- installation d'un columbarium évolutif, jardin du souvenir dans le cimetière
- réfection du bureau du secrétariat : mur, sol et mobilier
- achat d'une saleuse
- achat de 2 armoires de bureau sécurisées
- réfection du sol de la salle polyvalente : sol béton sur moitié + carrelage sur ensemble jusqu'au comptoir
- réfection sol entrée façade salle polyvalente
- pose d'une porte fenêtre + seuil et encadrement dans le cadre des dépenses d'accessibilité

En revanche, l'achat d'une balayeuse mise à disposition de chacun pour nettoyer les routes communales encombrées n'a pas été retenu par la majorité des membres du Conseil. En effet, il a été estimé que chacun devrait nettoyer de temps à autre les endroits laissés boueux par leurs passages étant précisé que c'est souvent les mêmes lieux qui sont concernés.

Rappel : Du fait des travaux, notre salle polyvalente ne sera pas disponible durant 2 mois cet été (juin et juillet)

➤ **Conséquences de l'arrêt maladie de Jean CHAUSSAT, employé communal**

Un délai de 3 mois est obligatoire avant le passage devant le médecin du travail, c'est-à-dire au cas particulier, pas avant le 5 avril 2017. Cette instance devra dire explicitement si l'intéressé peut reprendre le travail dans toutes ces composantes ou s'il n'est plus apte. Dans ce dernier cas, il sera pourvu à son remplacement dans les meilleurs délais.

En attendant, il a été décidé de rechercher une autre personne en contrat aidé (voire en CUI-CAE).

➤ **Assainissement + travaux d'enfouissement des lignes électriques au centre bourg : compte rendu réunion SIAPA /SOCAMA/ SDEC/ Mairie**

Le maire fait part du point d'étape effectué ce jour en mairie, à sa demande, en présence de Jean-Christophe CHAUSSAT. En résumé, ce n'est en fait que lors de sa session de juin prochain, que le conseil départemental dira s'il retient définitivement le projet financièrement, approuvé à l'automne dernier par le conseil syndical du SIAPA.

Dans l'affirmative, ce que nos interlocuteurs pensent, il sera ensuite procédé à un appel d'offres. Sachant que nous rentrons dans la période estivale des congés, ce n'est en définitive, qu'à la rentrée en septembre que seront choisies les entreprises.

En pratique les travaux devant durer entre 3 et 4 mois. Il semble préférable de reporter leur commencement au printemps 2018 et dans la foulée, les travaux d'enfouissement de lignes. Selon ce calendrier, une réunion publique d'information, à destination de la population, est prévue fin octobre, début novembre prochain.

En outre, compte tenu de la dégradation engendrée par les travaux sur la chaussée, il sera déposé un dossier de réfection des RD traversant le centre bourg, auprès du conseil départemental.

➤ **Révision 2017 des loyers communaux**

Il est décidé de ne pas appliquer la faible révision des loyers au titre de l'année 2017.

➤ **Proposition de modification du cadastre à Péalouse sur partie domaine public suite à bornage contradictoire sur propriété Mme SAUTY, à sa demande**

Le maire fait lecture d'un courrier reçu de Mme SAUTY par lequel, notamment dans un premier temps, l'intéressée, qui souhaite déposer un permis de construire, demande une modification du cadastre tendant à considérer qu'il convient de revenir à l'ancien plan et aux délimitations indiquées par les fondations d'un ancien mur lui appartenant. Ceci dans le but d'accroître sur une bande de terrain sa limite de propriété avec le domaine public.

Le conseil prend acte de cette demande et émet un avis favorable à cette modification, après passage, aux frais de Mme Sauty, d'un géomètre établissant un PV d'alignement contradictoire. L'acte, établi contradictoirement en présence du géomètre, de l'intéressée et de Jean-Christophe CHAUSSAT lors de la visite sur place effectuée cette semaine, n'est pas encore parvenu en mairie.

➤ **Révision du prix des concessions cimetièrè**

Actuellement le tarif à 28€ le m² est inchangé depuis 2005. Il est décidé, à l'unanimité, de porter le prix du m² à 50€ à compter du 1er avril prochain, sachant qu'il est souvent de l'ordre d'une centaine d'euros dans d'autres communes.

➤ **Situation du « Multi »**

Lors du dernier conseil du 18 janvier dernier, le conseil avait décidé de faire auprès du mandataire judiciaire, une proposition de rachat du fonds de commerce - se limitant désormais aux seuls actifs mobiliers - pour débloquer la situation.

Aucun écho pendant plus de 3 semaines alors que, à la demande du mandataire, notre position devait lui parvenir « au plus vite », ce qui laissait supposer une réponse rapide en retour.

La réponse est parvenue par mail plus de 3 semaines après, en indiquant qu'une autre proposition mieux disante avait été faite - ce qui ressemble fort à des enchères à distance qui ne veulent pas dire leur nom, puisque nous n'avons pas été informés en temps utile d'autres propositions que la nôtre. Ce façon de faire et ce procédé semblent pour le moins curieux et le conseil manifeste son étonnement. Un même étonnement, sur le fait que l'ancien exploitant doive encore donner son accord à la proposition de rachat du fonds, alors qu'au premier chef, il semble que ce soit d'abord les créanciers qui sont intéressés !

Cette situation est en tout cas, fort préjudiciable pour la commune qui ne peut pas entreprendre quoi que ce soit, n'étant pas maître d'une situation qui dure, sans motif apparent, s'agissant d'une procédure simplifiée.

➤ **Réflexion sur la réhabilitation pour partie des locaux de la mairie**

Dans le cadre des contrats de ruralité couvrant la période 2017/2020, il a été demandé à la commune quels étaient ses projets éventuels, à faire transiter par la Communauté de communes, qui a désormais la compétence économique.

Une discussion s'engage alors au sujet de l'utilisation de l'espace ex-musée / salle de classe : agrandissement pour nouveau bureau d'accueil pour rendre plus opérationnel le bureau du secrétariat, ou nouvelle salle de réunion, aucune décision définitive n'a été prise à ce jour.

Néanmoins 2 projets ont été présentés dans le cadre de ces contrats sans pouvoir les chiffrer, compte tenu du délai imparti de moins d'une semaine pour les établir.

- 2017 : aide et soutien pour la réouverture de notre commerce de proximité afin de redonner un espace au public rapidement
- 2019 : restructuration d'une partie des bâtiments mairie : 1^{er} étage + salle sur aile gauche façade, en créant des espaces ouverts au public, entreprises, prestataires de services, social, médical ou paramédical. La cible n'est pas encore arrêtée compte tenu des délais impartis mais le projet de rénovation existe bien.

➤ **Proposition d'admission en non-valeur de loyers communaux suite à décision sur dossier de surendettement d'un locataire.**

Pour un locataire connaissant de graves difficultés financières, 3 mois de loyer, correspondant au dernier trimestre 2016, ont été annulés pour un montant total de 1 080 € - suite à la décision prise par la commission départementale de surendettement.

Les APL viendront renforcer son budget l'année prochaine.

Cette proposition a été acceptée à l'unanimité

➤ **Chemins traversant la commune : entretien et balisage des portions classées GR au plan départemental.**

Un dossier de demande d'évaluation de l'itinéraire de randonnée « Le Theil » a été déposé.

L'inscription de ce chemin au Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée de la Creuse (PDIPR) est approuvée à l'unanimité

➤ **Situation suite aux décisions de la DASEN relatives à la carte scolaire : proposition d'une motion en faveur du maintien des classes et postes dans les écoles primaires - de proximité notamment**

Le maire donne lecture de la motion pour le maintien des classes et postes.

Cette motion est adoptée à l'unanimité.

Elle sera transmise à l'inspection dès lundi 20 mars de façon à parvenir avant la tenue du CDEN prévu le mardi 21 mars AM à Guéret

➤ **Communication sur le GSF (groupement syndical forestier)**

Lors de la réunion du GSF le 8 mars dernier, il a été décidé de pratiquer des coupes d'éclaircies sur les parcelles proposées par l'ONF.

En outre compte tenu de la situation financière très fragile du GSF et de l'absence de ventes prévisionnelles et significatives sur les 20 prochaines années, il est décidé de vendre 4 parcelles sur 4 sites cette année représentant une vingtaine d'hectares, estimés 30 000€ par l'ONF.

Dans un premier temps, ces parcelles seront proposées à la vente aux riverains puis, si besoin, groupées à des professionnels de la recherche de terrains pour plantation.

➤ **Pas de question à l'initiative des participants**

Information :

Jean-Michel PEYRAUD informe que nous obtiendrons, à titre exceptionnel, un abondement de la Fondation du Patrimoine de 0,50 € par euro récolté (avec un plafond de 15 000 €) pour la rénovation de la toiture de la chapelle St Michel. Actuellement il y a eu 98 dons pour un montant net de 24 800 €.

Il est à noter que 12 dons de St Agnantais(es) habitant à l'année la commune ont été effectués pour un montant de 1160 €.

Après discussion, il a été décidé d'envoyer un courrier aux donateurs de 2016.

Contrairement à ce qui a été annoncé dans la presse le 27 janvier dernier, la souscription restera ouverte jusqu'à l'inauguration qui se fera « aux beaux jours ».

Un nouvel article paraîtra prochainement dans ce sens

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H45